

Réunion de rentrée

Classe de CP

U.E.E.A.

Unité d'Enseignement Elémentaire Autiste

- 7 élèves
- 1 enseignante
- 1 AMP (Aide Médico Psychologique)
- 1 A.E.S.H.
- 1 éducateur
- 1 neuropsychologue
- 1 cheffe de service des Papillons Blancs

Dispositif CHAMV

- 15 élèves de CM2
- Répartis sur 2 classes
- Enseignement musical assuré par des enseignants du conservatoire Edgar Varèse le lundi et le jeudi.

Horaires

- **HORAIRES ECOLE**

Entrées

8h20 – 8h30

13h20 – 13h30

Sorties

11h30

16h30

- **HORAIRES GARDERIE**

7h30 – 8h20

16h30 - 18h30

Cooperative scolaire

Participation volontaire des familles qui permet de prendre en charge, par exemple :

- Le montant des places pour le dispositif Ecole et cinéma
- Les trajets en bus
- Le petit matériel de classe
- Matériel de récréation
-

Assurance scolaire

- **OBLIGATOIRE** pour les sorties facultatives
- **FACULTATIVE** pour les sorties obligatoires

Elections de parents

- Vendredi 8 octobre
- Rôle des parents élus
 - Ils sont membres du conseil d'école
 - Ils sont les interlocuteurs privilégiés des familles et des enseignants
 - Ils peuvent être consultés pour donner leur avis sur le fonctionnement de l'école.
- Se porter candidat : tous les parents ayant l'autorité parentale peuvent voter. Chaque parent dispose d'une seule voix quel que soit le nombre d'élèves inscrits à l'école.

Charte de la laïcité

Les cinq premiers articles rappellent les principes fondamentaux de la République indivisible, laïque, démocratique et sociale et le fondement solide que la laïcité offre à l'épanouissement de ces valeurs. Les dix articles suivants expliquent ce que doit être la laïcité de l'École, qui assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée. La neutralité des personnels et la laïcité des enseignements y sont rappelées, de même que les règles de vie, respectueuses de la laïcité, dans les différents espaces des établissements scolaires publics.

La mallette des parents

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/>

Site dédié aux parents et professionnels de l'éducation: espace commun sur lequel vous pouvez trouver des conseils, ressources, des outils pour mieux comprendre les enjeux de l'école et renforcer les liens entre les différents acteurs de l'école.

- Les représentants des parents d'élèves
- L'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP
- Les programmes
- ...

Le vélo-bus

- <https://www.youtube.com/watch?v=HZsHFasAPfA>
- Le dispositif bénéficie également d'un vélo cargo.

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)



Quels adultes en classe ?

Les enseignantes de la classe :

Mme Laura PIZZAGALLI, présente tous les jeudis et un lundi sur 3.

Mme Marie-Pierre GREFFET, présente les mardis, vendredis et deux lundis sur 3.

D'autres adultes en classe :

- d'autres enseignants
- une AESH
- des étudiants / enseignants en formation.

Et la classe ?

18 élèves,

11 filles et 7 garçons

Programmes

Méthodes de travail

Programmes revus en aout 2020. Renforcement de l'Education au Développement Durable.

Répartition horaire annuelle. Souplesse / EDT

Manuels et méthodes

Lecture avec un manuel, **lecture Piano et un piano**

<https://www.youtube.com/watch?v=4qCJaZIYohg>

Mathématiques progression Cap maths en numération et calcul, 1 séance par semaine sur la résolution de problèmes, 1 séance par semaine en géométrie-mesures ; des séances quotidiennes de calcul mental.

D'autres disciplines

Langue vivante : anglais

Education Physique et Sportive

Questionner le monde / enseignement moral et civique

Enseignements artistiques : éducation musicale et arts plastiques

Evaluations nationales

Du 13 au 24 septembre 2021 :

3 x 15 minutes en français, 2 x 15 minutes en mathématiques.

Communication aux familles

Janvier 2021 :

Point d'étape et communication aux familles.

Projets d'école, de classe

Projet d'école :
Lire au quotidien

Projets de classe :

Cycles sportifs :

Gymnastique (gymnase Velon) en mars-avril

Natation en mai-juin.

Fête de la science en octobre-novembre

Ecole et Cinéma

Les Incos

Piscine

- 8 séances par classe
- OBLIGATOIRE
- Accompagnement par des parents qui devront remplir une demande d'honorabilité.

Devoirs.....

Où ?

Texte collé dans le cahier de travail personnel.

Quoi ?

Peu, mais tous les jours une activité en lien avec le français ou les mathématiques.

Parfois, une activité mathématique.

Parfois, un Qrcode ou un lien internet.

Les faire, mais le travail fait ne sert pas à évaluer les progrès des élèves.

ET TOUS LES SOIRS, CONSULTER LE CAHIER DE LIAISON...

En plus...

Du travail d'entraînement avec des outils numériques :

Lalilo (codes remis aux familles) pour la lecture

Des applications pour le calcul,

Relations école / famille

En arrivant le matin, possibilité de laisser un message à l'enseignant au portail.

Mettre un mot dans le cahier de liaison (orange) ou envoyer un courriel à Marie-Pier.Greffet@ac-dijon.fr / Laura.Pizzagalli@ac-dijon.fr

S'informer avec le site de l'école :

<http://ele-macon-application-71.ec.ac-dijon.fr>

Des rendez-vous réguliers pour échanger sur les parcours des élèves, par exemple à l'occasion de l'édition des livrets scolaires uniques (3 par an) ou pour les résultats aux évaluations nationales.

Le cahier d'entraînement, les fiches de travail à signer régulièrement.

En cas d'absence de votre enfant

Prévenir l'école (téléphone,...).

Au retour, rapporter un billet d'absence collé à la fin du cahier de liaison.

Et si je me pose des questions sur mon enfant, ses progrès, ...

Se rencontrer

APC : activités pédagogiques
complémentaires.

RASED : Mme Christine Jacquot, ESDP et
Mme Marie-Christine Limoge, psychologue.

Prises en charge à l'extérieur de l'école : CMP,
cabinet en libéral,.....

Parlons matériel, papiers,...

Fournir en plus :

Une boîte de mouchoirs

Une blouse pour les arts plastiques (vieux tee-shirt) dans un sac en tissu.

Une gourde.

Un chiffon.

Des écouteurs (prise jack)

Rapporter si ce n'est pas fait :

L'attestation d'assurance

L'autorisation de prise de vues

Les PAI

Des questions ?

**Merci de votre participation
et de votre attention**